

Réf: Dossier N° 020848

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKOUNAN IVOIRE CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « AICS »

Siège social Abidjan, Koumassi, Remblais ,lot 1487,ilot 102
KSSI REMBLAI

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKOUNAN IVOIRE CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « AICS »

Objet : GENIE CIVIL
BT
VOIRIE
TRANSPORT DE BIENS ET DE MARCHANDISES
TRANSPORT DE
PERSONNES
DIVERSES
Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Remblais ,lot 1487,ilot 102
KSSI REMBLAI

Dirigeant(s) : M LOUKOU JEAN KOUAKOU ELLIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03150 du 16/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21379/GTCA/RC/2021 du 16/08/2021

